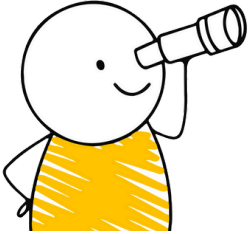


Le plan d'action qualité, par où commencer ?



La législation relative aux maisons de repos impose à chaque institution de développer un plan d'action annuel de la qualité. Plus facile à dire qu'à faire !

Public cible :

Équipes dirigeantes, directions , Infirmiers, paramédicaux, personnel soignant, personnel éducatif, référent démence

Objectifs :

- Connaitre la législation relative au plan d'action qualité
- Définir les concepts, outils et méthodes de la qualité
- Comprendre la démarche d'amélioration continue et son adaptation à une situation donnée

Contenu :

- La législation qualité en Wallonie et à Bruxelles
- Le modèle de Deming et les leviers du changement
- Etablir le diagnostic d'une situation donnée : outils d'analyse
- Définition d'objectifs et choix des indicateurs
- Plan d'action, élaboration et suivi
- Une culture de l'amélioration au sein des équipes

Méthodologie :

Support théorique accompagné d'un échange d'expériences, d'une réflexion et d'une participation active du groupe.

En pratique :

- En 1 journée
- Support pédagogique et assistance administrative mis à disposition de tous les participants